

RÈGLEMENTS DE PARTICIPATION | Concours Séjours de Rêve 2020

15 décembre 2019 au 30 avril 2020

****Veillez noter qu'en raison de la situation particulière,
le tirage a été reporté au 15 juin 2020.**

- Pour participer, l'achat du Guide de la pourvoirie est obligatoire (5,95\$ +tx).
- Les participants doivent s'inscrire au www.guidedelapourvoirie.com en remplissant le formulaire en ligne avec tous les champs obligatoires, dont le code d'identification diffusé à la page 237 du Guide de la pourvoirie 2020.
- Lors de l'inscription en ligne, le participant devra aussi répondre à la question d'adresse suivante : $(15 \times 2) + (7-5)$
- Les participants auront jusqu'au **15 juin 2020** à 23 heures 59 minutes pour participer au concours.
- Un tirage au sort électronique sera fait le **16 juin 2020** à 11 h au bureau de la FPQ au 3137, rue Laberge, Québec (Québec), G1X 4B5.
- Les gagnants seront contactés par téléphone ou par courriel au plus tard 5 jours après le tirage et recevront une confirmation écrite par la poste ou courriel avec tous les détails. (Un communiqué de presse sera aussi diffusé dans les médias pour faire l'annonce officielle des gagnants.)
- Les gagnants d'un voyage sont encouragés à réserver leur séjour le plus rapidement possible en fonction des disponibilités de la pourvoirie.
- Les séjours devront être effectués durant l'année 2020, sauf si une entente est autrement conclue avec la pourvoirie.
- Les gagnants ont jusqu'au **30 juin 2020** à 12 h pour réclamer leur prix à la FPQ en plus de signer et retourner le formulaire d'exonération qui leur sera remis.
- Si un prix n'est pas réclamé au **30 juin 2020** à 12 h, ce prix fera l'objet d'un nouveau tirage parmi l'ensemble des participations reçues.
- Un différend quant à l'organisation ou à la conduite d'un concours publicitaire peut être soumis à la Régie des alcools, des courses et des jeux afin qu'il soit tranché. Un différend quant à l'attribution d'un prix peut être soumis à la Régie uniquement aux fins d'une intervention pour tenter de la régler.
- Les prix ne sont pas échangeables, ni monnayables, ni transférables.
- Ce concours est ouvert seulement aux résidents du Québec âgés de 18 ans et plus. Une preuve de résidence pourrait être exigée aux gagnants.
- Les pourvoyeurs membres de la FPQ et les employés de la FPQ de même que les personnes avec qui ils sont domiciliés ne sont pas admissibles au concours.
- La FPQ n'est pas responsable des bulletins perdus, volés, livrés en retard, endommagés, acheminés au mauvais endroit, illisibles ou incomplets.

REMISE DES PRIX

- Le tirage du concours **Séjours de rêve** s'effectuera le **16 juin 2020** à 11 h au bureau de la FPQ au 3137 rue Laberge, Québec (Québec) G1X 4B5. Il s'agira d'un tirage au sort électronique.
- Au total, la FPQ décernera 9 gagnants, 8 pour les séjours en pourvoirie (d'une valeur totale de 10 094 \$), ainsi qu'un moteur Yamaha F9.9 SMHA (valeur de 3 200 \$), par un tirage au hasard parmi les inscriptions reçues par Internet, le tout d'une valeur de 10 094 \$.

DISTRIBUTION

Le Guide de la pourvoirie 2020 est distribué au Québec, principalement chez les marchands Canadian Tire, dans les kiosques à journaux, les boutiques spécialisées et les dépanneurs desservis par Messageries Dynamiques. Il est aussi disponible lors de certains salons de chasse et pêche « grand public » auxquels la FPQ participe directement ou indirectement.

Clauses supplémentaires

En participant à ce concours, le participant sélectionné consent, sans recevoir de compensation sous quelque forme que ce soit, à ce que son nom, adresse, ville, voix, commentaires, photographies et/ou autre ressemblance soient utilisés à des fins publicitaires ou promotionnelles par la Fédération des pourvoiries du Québec.

Les inscriptions reçues après la date de clôture du concours, ou effectuées autrement que de la manière prescrite sont réputées nulles et ne seront pas acceptées lors du tirage.

En participant au concours, le participant reconnaît avoir lu et compris le présent règlement et accepte d'être lié par celui-ci et de s'y conformer. Le participant atteste que le règlement est compréhensible et raisonnablement disponible pour consultation. Aussi, les gagnants devront fournir à la FPQ trois photos issues de leur séjour à la pourvoirie (libre de droits).

***DESCRIPTION DES PRIX**

Pourvoirie Club Hosanna

www.clubhosanna.qc.ca

- Séjour de pêche d'automne pour 2 adultes et enfants (11 ans et moins)
- Hébergement en chalet, PE
- 4 jours/3 nuitées
- Validité : 8 septembre au 9 octobre 2020
- Région : Mauricie
- Valeur : 887. \$ (taxes incluses)
- Le forfait exclut :
 - Permis de pêche du Québec
 - Équipement de pêche
 - Literie
 - Repas
 - Effets personnels

Pourvoirie Domaine Desmarais

www.pourvoiriedomainedesmarais.com

- Séjour de pêche pour 2 personnes
- Hébergement en chalet, PE
- 4 jours/3 nuitées
- Validité : Saison 2020
- Région : Mauricie
- Valeur : 1273. \$ (taxes incluses)
- Le forfait exclut :
 - Repas

Domaine du Lac Bryson

www.lacbryson.com

- Séjour de pêche pour 2 adultes (gratuit pour les enfants de 12 ans et moins)
- Hébergement en chalet, PE
- 7 jours/6 nuitées
- Validité : 18 mai au 13 septembre 2020
- Région : Outaouais
- Valeur : 1838. \$ (taxes incluses)
- Le forfait inclut :
 - Entretien ménager pour 6 nuits en suite ou chalet
 - Droit de pêche pour 7 jours
 - Embarcation de 16' avec bancs pivotants
 - Moteur 20 hp
 - Un plein d'essence
 - Carte du territoire
- Le forfait exclut :
 - Permis de pêche du Québec
 - Équipement de pêche
 - Repas
 - Literie

Club de chasse et pêche Stramond

www.stramondlake.com

- Séjour de pêche pour 2 adultes
- Hébergement en chalet, PE
- 4 jours/4 nuitées
- Validité : 1^{er} juillet au 15 septembre 2020
- Région : Outaouais
- Valeur : 1225. \$ (taxes incluses)
- Le forfait inclut :
 - Hébergement
 - Embarcation
 - Moteur
 - Essence
- Le forfait exclut :
 - Repas
 - Guide

Club de chasse et pêche Tadoussac

www.clubtadoussac.com

- Séjour de villégiature pour 4 personnes
- Hébergement en chalet, PE
- 4 jours/3 nuitées
- Validité : 1^{er} juillet au 17 septembre 2020
- Région : Côte-Nord

Valeur : 1215. \$ (taxes incluses)

- Le forfait inclut :
 - Hébergement en chalet 4*
 - Excursion faunique guidée en quad pour l'observation du castor dans son habitat naturel
 - Utilisation des kayaks sur le lac principal
 - Prêt de vestes de flottaison
- Le forfait exclut :
 - Frais reliés à l'activité de pêche
 - Repas

Pourvoirie Domaine Bazinet

www.domainebazinet.com

- Séjour de pêche d'automne pour 4 personnes
- Hébergement en chalet, PE
- 4 jours/3 nuitées
- Validité : 31 août au 31 octobre 2020 du dimanche soir au vendredi matin
- Région : Lanaudière
- Valeur : 1208. \$ (taxes incluses)
- Le forfait inclut :
 - Hébergement en chalet tout équipé
 - Droit de pêche
 - Embarcation avec les rames
- Le forfait exclut :
 - Permis de pêche du Québec
 - Équipement de pêche
 - Repas

Pourvoirie Évasion, Plein Air Trudeau

www.pourvoirietrudeau.com

- Séjour de pêche d'automne pour 4 adultes (gratuit pour les enfants de 11 ans et moins)
- Hébergement en chalet, PE
- 4 jours/3 nuitées
- Validité : en semaine de septembre à décembre 2020
- Région : Lanaudière
- Valeur : 1460. \$ (taxes incluses)
- Le forfait inclut :
 - Hébergement en chalet tout équipé
 - Droit de pêche
 - Embarcation avec les rames
 - BBQ
- Le forfait exclut :
 - Moteur et batterie
 - Veste de flottaison
 - Repas

Auberge Rabaska Lodge

www.lerabaska.com

- Séjour de pêche pour 4 personnes
- Hébergement en chalet 4 étoiles, PE
- 4 jours/3 nuitées
- Validité : 18 mai au 1^{er} octobre 2020 (sauf les fins de semaine fériées et les vacances de la construction)
- Région : Laurentides
- Valeur : 988. \$ (taxes incluses)
- Le forfait inclut :
 - Hébergement en chalet (2 chambres/4 lits) avec spa extérieur privé
- Le forfait exclut :
 - Repas

Moteur F9.9 SMHA Yamaha

www.yamaha-motor.ca/?lang=fr

- Valeur de 3200. \$ (taxes incluses)

PE = plan européen, repas non inclus

PA = plan américain, repas inclus

La Fédération des pourvoiries du Québec

Dernière mise à jour : 30 avril 2020